



AMERIQUE/MEXIQUE - Trop de fillettes encore contraintes à se marier mineures ou à subir des violences sexuelles

Mexico (Agence Fides) – A l’occasion de la première Journée internationale de la fillette, promue par l’ONU, qui s’est concentrée en majorité sur le mariage des mineurs et sur ses conséquences dramatiques, ont été rendus publics un certain nombre de données relatives au Mexique. En 2010, 329 fillettes ont été tuées, représentant l’indice le plus élevé de cette dernière décennie. En 2011, 693 mineures ont été arrêtées pour des délits fédéraux soit le double par rapport à 2010. De ce total, 34,6% l’ont été pour possession et consommation de drogues. En 2010, le taux de suicide chez les fillettes et jeunes filles de 10 à 14 ans (1.4) a dépassé celui de la mortalité dérivant d’homicide (1.1). Neuf mères mineures sur 10 ont abandonné leurs études, une sur six a été agressée sexuellement, 46% ne fréquentent pas l’école et 33% ont subi des mauvais traitements au sein de leur milieu familial.

Selon certaines statistiques récentes, dans le monde, une jeune fille sur trois de 20 à 24 ans a été contrainte à se marier alors qu’elle était mineure. Environ 23 millions de jeunes filles de 20 à 24 ans, ont été contraintes à se marier avant leur 15ème anniversaire. En tout, la planète compte 400 millions de femmes de 20 à 49 ans – soit 41% de la population mondiale de cette tranche d’âge – qui ont été obligées de se marier avant leur majorité et, dans le pire des cas, à l’âge de 8 ans seulement. Tous les Etats n’interdisent pas le mariage avant 18 ans. Jusqu’ici, seuls 113 pays sur 193 membres de l’ONU ont introduit cette norme. Par ailleurs, une autre donnée alarmante est celle relative aux agressions sexuelles subies de par le monde. La moitié d’entre elles concerne des jeunes filles de moins de 16 ans. Toutes les 3 secondes, une fillette est contrainte à se marier, 75 millions de fillettes ne fréquentent pas l’école et 64% des cas de SIDA sont enregistrés de par le monde sur des jeunes d’âge compris entre 15 et 24 ans. Neuf mineures sur 10 travaillant comme domestique ont entre 12 et 17 ans. Dans les pays en voie de développement, 90% des mères adolescentes de 15 à 19 ans sont mariées et les complications liées à la grossesse sont la principale cause de leur décès. (AP) (Agence Fides 15/10/2012)